

COMMUNE DE BEARD -GEOVREISSIAT

DEPARTEMENT DE L'AIN

CANTON DE NANTUA

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 NOVEMBRE 2016

Présents : Mr COMTET Laurent, Mme BRISSET Martine, Mrs BEIGNIER Jean-Pierre, CORTINOVIS Damien, ANDRE Stéphane, ANGELOZ Patrice, CURVAT Jean-Michel, FROQUET Jean-Luc, Mmes GREMAUD, Marie-Agnès, JUILLARD Béatrice, PERRET Isabelle, RYSER Maryse, TIMOTEO Katie, Mrs VIEIRA DA SILVA Agostinho et ZANARDI Didier.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Pierre BEIGNIER.

Ouverture de la séance à 19h30.

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 26 septembre 2016 est approuvé à l'unanimité.

Monsieur Laurent COMTET, maire, présente l'ordre du jour.

PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2015 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUT-BUGEY

Le rapport rend compte de la composition des 13 commissions, du budget 2015 et des différentes compétences exercées par la communauté de communes.

La CCHB est soumise au régime de la Fiscalité Professionnelle Unique FPU. Les différentes taxes qui composent ses recettes fiscales sont les taxes « ménages » (taxe habitation, foncier bâti et non bâti) et « économiques » (CFE, CVAE, IFER, TASCOM).

Le budget principal 2015 s'est élevé en dépenses réelles d'investissement à 12 969 475 €. Les dépenses de fonctionnement ont atteint 42 318 427 €, dont 22 605 402 € de reversement de fiscalité au profit des 37 communes membres. Les recettes de fonctionnement se sont élevées à 45 530 236 €.

Le total des budgets annexes pour les travaux et équipements des parcs industriels est de 331 384 €, dont 52 375 € pour la ZA en Faurianne.

Tous budgets confondus, le total des dépenses d'investissement s'est chiffré à 13 934 846 €.

Développement Economique :

Projets structurants pour le territoire à l'initiative ou soutenus par la CCHB :

- . Cité de la Plastronique
- . Soutien au projet collaboratif de TRIVEO : recyclage des déchets plastiques issus de l'industrie.
- . Développement de la filière bois/implantation locale d'un pôle de compétitivité bois Xylofutur.

Réalisation de zones industrielles : La CCHB a poursuivi en 2015 la réalisation de 4 nouvelles zones industrielles et la mise en projet d'une cinquième.

. Dans le cadre de sa compétence développement économique, la CCHB gère également la **commercialisation de foncier industriel**, l'accompagnement des entreprises. Elle soutient la création/reprise d'entreprises et le montage de projet. Elle conduit un effort particulier pour l'implantation d'entreprises et mène des actions en faveur de l'emploi et de la formation.

Promotion du territoire :

- . Une nouvelle communication numérique par la mise en ligne en avril 2015 du nouveau site internet.
- . Partenaire de l'édition 2015 des Trophées de l'entreprise de l'Ain.
- . Partenaire majeur de l'USO Rugby
- . Evènements locaux forts pour l'attractivité du territoire.

Développement touristique :

- . Un nouvel Office de Tourisme Haut-Bugey
- . Une nouvelle délégation de service public pour le camping des Gorges de l'Oignin
- . Validation de la stratégie touristique du Haut-Bugey
- . Finalisation de la mallette pédagogique du Marais des Lèches
- . Suivi du projet de sentier de la Semine-Combe d'Orvaz à Belleydoux
- . Préparation à la mise en place d'un cluster rando-trail
- . Entretien des sites touristiques existants (marais de Napt, puits de Peyriat, retenue de Moux, marais de Ceignes, Pré-Gadgène à Montréal La Cluse, glaciers de Sylans.

.../...

Aménagement du Territoire :

- . Application du Droit du Sol : Instruction des autorisations d'urbanisme pour 29 communes.
- . Acquisitions foncières et immobilières au titre du DPU.
- . Programme Local de l'Habitat (PLH) en vigueur sur les communes de l'ex CCO
- . Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) pour 8 communes de l'ex CCO.
- . Opération Façades en place sur 7 communes de l'ex CCO jusqu'à fin 2017.
- . Participation au salon de l'Habitat.
- . Planification : poursuite de l'élaboration du SCoT du Haut-Bugey.

Protection de la ressource en eau :

Eau potable :

. Compétence « production, adduction et stockage de l'eau potable » sur l'ensemble du Territoire. En 2015, la CC a produit environ 4 100 000 m³ d'eau potable. Un mécanisme de convergence des tarifs sur 6 ans est appliqué du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2020 pour tenir compte de la disparité des tarifs d'eau potable en 2014, dans les communes.

. Travaux d'interconnexion entre le réseau d'alimentation en eau potable de l'agglomération d'Oyonnax et celui de la commune de Dortan.

Assainissement : Depuis le 1^{er} janvier 2015, la CCHB assure la compétence « traitement des eaux usées » sur l'ensemble du territoire. Comme pour l'eau potable, un mécanisme de convergence des tarifs sur 3 ans est appliqué, tendant vers un tarif unique au 1^{er} janvier 2018.

36 stations d'épuration sont situées sur le territoire de la CC.

En 2015, le coût d'entretien des ouvrages d'assainissement et d'épuration s'est élevé à 1 928 724 €.

Valorisation des déchets :

Compétence exercée en intégralité depuis le 1^{er} janvier 2015.

Concernant le traitement, la CC Haut-Bugey adhère à deux syndicats : ORGANOM pour les communes de l'ex CC Monts Berthiand et SIDEFAGE les autres communes.

. 2 déchetteries : Veyziat (gérée en régie) et Izernore (géré en prestation de service).

. 1 service de déchetteries mobiles sur huit communes du territoire de la CC.

. Accueil de deux services de recyclerie sur les déchetteries pour la valorisation de 130 tonnes en 2015 (52 500 € de subvention à Solid'Aire).

. Collecte des déchets :

. 14 916 tonnes de d'ordures ménagères résiduelles : 13 952 t au Sidefage et 964 t à Organom.

. 1 741 tonnes de déchets recyclables

. 1 442 tonnes de verre.

. Le centre de stockage des déchets pour professionnels de Veyziat : centre de stockage pour déchets non dangereux : 5 789 tonnes, centre de stockage des inertes : 9 597 tonnes, déchets verts : 817 tonnes.

Voirie et réseaux :

. Aménagement et réfection des parcs industriels.

. Entretien des parcs industriels.

. Voirie :

. Adhésion au service « Epav'services »

. EHPAD de Groissiat : travaux d'entretien du parc et étude d'aménagement d'un parking

. Entretien des carrefours d'entrées des zones industrielles communautaires

. Aménagement des arrêts de bus.

. Assainissement : entretien du bassin de rétention des eaux pluviales des Chérolles à Veyziat.

Transports :

. Transport sur le périmètre de transport urbain (PTU) : La fréquentation représente 686 512 voyages dont 165 619 voyages pour les scolaires.

. Accessibilité du réseau aux PMR : programmation de mise en accessibilité arrêtée pour 2016-2018.

. La vidéoprotection : équipement des bus sur les lignes les plus fréquentées.

. Transport à la demande sur le secteur des Monts Berthiand

. Transport scolaire pour les écoles primaires de Nurieux-Volognat, Matafelon-Granges et Sonthonnax la Montagne au gymnase d'Izernore. Ce service a été transféré aux communes depuis le 1^{er} janvier 2016.

. Transport scolaire des élèves d'Echallon : Prise en charge des frais de transport des élèves de Belleydoux se rendant en classe à Echallon suite à la fermeture de l'école de Belleydoux.

. Loi NOTRe et mobilité : réflexion engagée avec le Département avec l'objectif de gérer les évolutions de compétences et de définir un projet d'organisation de la mobilité sur le territoire de la CCHB.

.../...

Action Sociale :

. Depuis le 1^{er} janvier 2015, la CC s'est dotée de la compétence portage de repas à domicile pour les personnes âgées. En 2015, ce service s'est poursuivi dans les communes de l'ex CC Monts Berthiard et dans celles d'Oyonnax, Dortan, Montréal la Cluse et Nantua.

Le portage s'étend sur les 37 communes au 1^{er} janvier 2016 et est accessible aux personnes âgées de plus de 75 ans et aux personnes malades ou handicapées à partir de 60 ans sur prescription médicale.

. Aires d'accueil des gens du voyage : gestion, gardiennage et entretien de l'aire de court séjour à Bellignat. Entretien et aménagement de l'aire de grand passage située sur les communes de Brion et Saint Martin du Fresne.

. Centre d'Information au Droit du Haut-Bugey à Nantua.

. Soutien au Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) : lieu d'accueil et d'information pour les personnes âgées et leur entourage.

. Fourrière animale et refuge animalier à Oyonnax et mise à disposition des locaux rue Belmont à Oyonnax. La CC alloue une subvention de 22 000 € à la SPA pour le fonctionnement quotidien du refuge.

Politiques de la Ville :

. Contrat de ville (la Forge et la Plaine à Oyonnax, Pré des Saules à Bellignat en prioritaire et Planet à Arpent, Mont Cornet à Nantua Jacques Cartier et HLM verts à Montréal La Cluse en veille active).

. Appel à manifestation d'intérêt pour la revitalisation du centre Bourg de Nantua.

Sports et Loisirs :

. Améliorer les équipements sportifs : complexe sportif intercommunal du Nord, complexe sportif intercommunal du Sud, gymnases des Collèges, stade Charles Mathon, tennis d'Outriaz.

. Golf du Haut-Bugey, situé sur la commune de Samognat.

. Centre Nautique Robert Sautin : vidéosurveillance, sanitaires et douches, étanchéité de la toiture amovible, alarme incendie et maintenance.

Politiques Contractuelles :

. Actions animation agriculture et forêt/programme européen LEADER, Plan climat Energie Territoriale, axe CDDRA/PSADER/CLD, Conseil Local de Développement, action culture et action Tourisme.

Le Conseil Municipal prend acte de cette communication.

Monsieur COMTET indique qu'il enverra les comptes rendus des prochains conseils communautaires aux conseillers municipaux.

2016-041 - PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITE ET DE GESTION 2015 DE LA SEMCODA :

Monsieur le Maire rappelle que la commune est actionnaire de la SEMCODA et qu'elle dispose de 66 actions. Il donne lecture d'une synthèse du rapport de gestion 2015.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

. Prend acte du rapport de gestion 2015 de la SEMCODA présenté par Monsieur le Maire, tel qu'annexé à la présente délibération.

. Emet un avis favorable sur la gestion 2015 de la SEMCODA.

. Donne quitus au mandataire pour la période expirée.

2016-042 - PROJET D'AMELIORATION DE LA TRAVERSEE DE BEARD AVEC SECURISATION DU CARREFOUR DE LA D18 AVEC LA RUE DE LA CROIX :

Monsieur COMTET présente le nouvel estimatif du projet prenant en compte les dernières modifications, notamment l'aménagement d'un cheminement piéton avec pose de barrières dans le sens Izernore-Brion, entre le carrefour du Clos St Germain et celui de la rue de la Croix.

Le coût total pour ces travaux d'aménagement est estimé à 212 191 € HT, soit 254 629,20 € TTC.

A ce montant, s'ajoute la maîtrise d'œuvre pour 11 500 € HT, soit 13 800 € TTC.

Monsieur le Maire rappelle la validation du projet d'enfouissement des réseaux électriques et télécom sur ce secteur avec le remplacement de l'éclairage public, pour une charge communale de 48 134 €.

Le coût total de l'opération s'élève donc à 316 563 € TTC

Les aides financières ont été sollicitées auprès du Département de l'Ain, de l'Etat au titre de la DETR, de la Communauté de Communes pour un fonds de concours et auprès du Député au titre de la réserve parlementaire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte du nouveau chiffrage établi par le Bureau Infratech et du plan de financement attendu, décide de solliciter une aide auprès de la Région Auvergne Rhône-Alpes, autorise la consultation des entreprises mais limite l'engagement des travaux à l'obtention des subventions attendues du Département de l'Ain, de la Région ou de l'Etat.

2016-043 - INSTALLATION D'UN SYSTEME DE CONTROLE DES ACCES A L'ECOLE :

Monsieur le Maire informe que dans le cadre du plan Vigipirate, les accès à l'école doivent être sécurisés pendant les heures de cours et qu'il convient d'installer un système de contrôle. Il communique le devis transmis par l'entreprise BM Electricité pour cet équipement dont le coût s'élève 3 528,88 € TTC, hors coût de travaux de serrurerie pour intégration de la gâche.

Il indique que cet équipement a fait l'objet d'une demande d'aide auprès de Monsieur le Préfet le 13 octobre 2016.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- . Approuve l'installation de cet équipement.
- . Vote les crédits nécessaires à hauteur de 4 200 € en section d'investissement au compte 21312 de l'opération 49 groupe scolaire, en diminution des dépenses imprévues.
- . Sollicite l'aide de l'Etat pour le financement de cet équipement.

2016-044 - INSTALLATION D'AMENAGEMENTS DE SECURITE ROUTE DE GEOVREISSIAT :

Monsieur le Maire rappelle les aménagements de sécurités réalisés depuis 2015 route de Géovreissiat : balises J11 à l'entrée nord et sud des courbes situées entre les lotissements Belle Pièce et les Pommiers, une zone 30 au village de Géovreissiat et équipement de deux secteurs pour l'installation temporaire du radar pédagogique.

Il indique que ces aménagements sont insuffisants dans certains secteurs et qu'il conviendrait d'installer deux miroirs routiers au carrefour des impasses aux Chênes et Pommiers afin d'en sécuriser la sortie, ainsi qu'un coussin berlinois avant l'entrée de courbe vers Belle Pièce, et avant celle de l'impasse aux Chênes, en venant depuis Géovreissiat.

Afin de réduire la vitesse au niveau du carrefour de la Rue de la Croix, Monsieur le Maire propose également la pose de quatre coussins berlinois route de Géovreissiat avant l'intersection.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- . Approuve l'installation d'aménagements de sécurité route de Géovreissiat pour un coût prévisionnel de 7 194 € et souhaite l'ajout de séparateurs de voies.
- . Vote les crédits nécessaires en section d'investissement au compte 2152 de l'opération 27 Voirie.
- . Décide de solliciter l'aide de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Le Conseil Municipal prend acte des actes de vandalisme Place du Berbois et décide de remplacer les bancs en bois par des bancs en béton au printemps 2017.

REGION AUVERGNE RHONE-ALPES – NOUVEAUX DISPOSITIFS DE SOUTIEN A LA RURALITE :

Monsieur le Maire informe du nouveau dispositif en faveur de la ruralité, doté d'une enveloppe de 30 millions d'euros. Tout type de projet peut faire l'objet d'un accompagnement : réaménagement de la place du centre, rénovation de bâtiments, renforcement de l'accessibilité, création d'un point multi-services, équipement d'une école...

La Région peut cofinancer jusqu'à 40 % les projets d'investissement, avec des montants très bas de 3 000 € jusqu'à 500 000 €.

Le Conseil Municipal prend acte de ce nouveau dispositif d'aide.

DECISION MODIFICATIVE N° 4 POUR 2016 :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote la décision modificative 2016 suivante :

- . Augmentation de la fréquentation au restaurant scolaire :
 - Compte 60623 - alimentation : + 3 000 €.
- . Dépenses d'entretien de la voirie communale :
 - Compte 615231 - voiries : + 4 000 €.
- . Dépenses imprévues – compte 022 : - 7 000 €.
- Investissement :
 - . Installation d'aménagements de sécurité :
 - Compte 2152 opération 27 Voirie : + 6 000 €.
 - . Sécurisation des accès à l'école :
 - Compte 21312 opération 49 Groupe Scolaire : + 4 200 €.
 - . Aménagement d'une salle de réunion à la Mairie :
 - Compte 2184 mobilier : + 4 500 €.
 - Compte 2183 opération 41 informatique + 1 500 €.
 - . Dépenses imprévues – compte 020 : - 16 200 €.

2016-046 - MODIFICATION DU DISPOSITIF D'INSTAURATION DES PERIODES D'ASTREINTE POUR VIABILITE HIVERNALE

Monsieur le Maire rappelle la décision du 28 novembre 2013, instaurant une période d'astreinte du personnel technique communal en charge de l'entretien de la voirie, en vue d'assurer la viabilité hivernale pour une période allant du 15 novembre au 15 avril.

Monsieur le Maire propose de mettre en place les astreintes en week-ends pour assurer la viabilité hivernale sur la période du 15 novembre au 3^{ème} dimanche de mars.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- . Modifie le dispositif d'instauration des périodes d'astreinte pour la viabilité hivernale.
- . Instaure la période d'astreinte les week-ends du 15 novembre au 3^{ème} dimanche de mars.
- . Dit qu'en semaine les interventions de maintien de la viabilité hivernale seront assurées par l'un ou l'autre des agents techniques communaux et effectuées en heures supplémentaires si elles sont réalisées en dehors des heures normales de service.

2016-047 - CONVENTION AVEC LE CENTRE DE GESTION DE L'AIN POUR LA MISE EN PLACE DES INSPECTIONS EN MATIERE DE SANTE ET DE SECURITE AU TRAVAIL :

Monsieur le Maire informe que toute collectivité, quelle que soit sa taille, doit désigner un agent chargé de la fonction d'inspection dont le rôle est de contrôler les conditions d'application des règles définies en matière de santé et sécurité au travail dans la fonction publique territoriale qui sont, sous réserve des dispositions du décret n° 85-603 du 10 juin 1985 modifié, celles définies aux livres I à V de la quatrième partie du Code du Travail et par les décrets pris pour leur application.

A défaut d'un personnel qualifié en interne et pour répondre à cette obligation, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de confier la fonction d'inspection en matière d'hygiène et de sécurité au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Ain et autorise Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir.

2016-048 - RENOUELEMENT DU CONTRAT D'ASSURANCE DES GARANTIES STATUTAIRES :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de renouveler le contrat d'assurance collective et accepte l'offre transmise par GROUPAMA en option 2 pour une durée de 4 ans, avec franchise de 10 jours en congés de maladie ordinaire, et les taux ci-après 5,10 % pour la base CNRACL avec 40 % pour les charges patronales et 1,10 % pour la base IRCANTEC et 30 % pour les charges patronales.

INFORMATIONS DIVERSES :

. **Projet de Festival artistique en Haut-Bugey** : Monsieur COMTET fait part de la réunion qui s'est tenue en Mairie de Béard-Géovreissiat le 17 octobre 2016 en vue de l'organisation par l'Association « L'Atelier » d'un Festival d'arts les 29, 30 septembre et 1^{er} octobre 2017.

Les communes de St Martin du Fresne, Brion, Nantua, Montréal La Cluse, Maillat et Béard-Géovreissiat sont intéressées par la création de ce festival qui proposera deux types d'évènement artistiques : des expositions installées sur 3 jours et des spectacles vivants (concerts, théâtre, danse, performances artistiques, etc).

. **Ouverture de l'Enquête Publique du SCoT Haut-Bugey** : Madame BRISSET communique la période d'ouverture de l'enquête publique du 29 novembre 2016 au 3 janvier 2017.

. **Vœux du Maire** : Vendredi 13 janvier à 19h.

Prochain Conseil Municipal : lundi 19 décembre 2016 à 19h30.

Monsieur le Maire lève la séance à 22h30